



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS
COMMUNE DE MEYLAN
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
Zones d'interdiction	I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère
Champs d'inondation contrôlée	
Zones de contraintes particulières	
Zones de contraintes moyennes	
Zones de contraintes faibles	
Zones de contraintes faibles (crue historique et remorquées de nappe)	
Périmètre de la crue historique	
Limites communales	
Parcelles cadastrales	
Bati	
Brèches	
Ouvrages hydrauliques	
	Localisation du risque ***
	a : espaces agricoles
	s : champs d'inondation contrôlée
	u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
	n : espaces naturels

Occupation des sols par photogrammétrie (AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

Edition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

